



Conseil de sécurité

CS/8696

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Conseil de sécurité
5417^e séance – matin

LE PREMIER MINISTRE LIBANAIS INFORME LE CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION AU LIBAN

Présentant la situation au Liban ce matin devant le Conseil de sécurité, le Premier Ministre libanais, M. Fouad Siniora, a rendu hommage à l'indéfectible soutien apporté par les Nations Unies à son pays au cours des 19 derniers mois et qui a permis au Liban de retrouver son intégrité territoriale.

Tout en reconnaissant les difficultés pour mettre les relations libano-syriennes sur la bonne voie, il a affirmé que la Syrie avait joué un rôle très important pour mettre fin aux tentatives de partition du Liban et favoriser le retrait des troupes israéliennes du Sud. Il a souhaité que puisse se concrétiser un respect mutuel de parité et de non-ingérence, ce qui, a-t-il dit, exige avant tout un effort pour rétablir la confiance entre les deux pays et l'acceptation par la Syrie d'un Liban libre et souverain qui sera ainsi beaucoup mieux servir les intérêts arabes et syriens en particulier.

Le Premier Ministre a expliqué que la transition amorcée par le Liban était incomplète et que de nombreux défis se présentaient encore sur le chemin d'un Liban autonome, démocratique et prospère.

Il a cité la présidence de la République et la réduction du mandat du Président Lahoud, les armes du Hezbollah, la création d'un tribunal de nature internationale pour juger les personnes impliquées dans l'assassinat de l'ancien Premier Ministre Rafic Hariri et de 22 autres personnes. Le Premier Ministre a conclu en dénonçant l'échec de la communauté internationale à corriger la « grande injustice » vécue par le peuple palestinien, une injustice qui nourrit les extrémismes et pousse les esprits violents à s'engager, au nom de la religion, dans des activités menées contre des populations innocentes.

Le représentant syrien a souhaité que le Conseil n'interfère pas sur la question des échanges d'ambassade et de délimitation qui relève de la souveraineté de la Syrie et du Liban.

Par ailleurs, le Premier Ministre libanais et le représentant syrien ont exhorté Israël à se retirer des fermes de Chebba sur les hauteurs du Golan. Ils ont rappelé qu'il appartenait, en terme de droit international, aux États concernés et frontaliers de s'entendre sur la délimitation de la zone frontière. Si le premier a indiqué que le Liban allait demander au Secrétaire général de l'ONU de confirmer les mesures spécifiques pour obtenir la souveraineté sur ces fermes, le second a insisté que le retrait d'Israël était un préalable incontournable avant que le Liban et la Syrie puissent procéder à la démarcation de cette frontière.

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

Déclarations

M. FOUAD SINIORA, Premier Ministre du Liban, a rendu hommage à l'indéfectible soutien apporté par les Nations Unies à son pays au cours des 19 derniers mois et qui a permis au Liban de retrouver son intégrité territoriale. Il a déclaré que ce soutien était non seulement utile à son pays, mais aussi indispensable à la paix dans l'ensemble du Moyen-Orient. Il a salué l'importance de cette réunion du Conseil intervenant au terme de la présentation du troisième rapport du Secrétaire général faisant suite à la résolution 1559. Il a estimé que la transition amorcée par le Liban, voilà plus d'un an, était incomplète et que de nombreux défis se présentaient encore sur le chemin d'un Liban autonome, démocratique et prospère.

Après de nombreuses années de conflits civils, d'occupation israélienne et de présence syrienne, a-t-il précisé, les Libanais ont commencé un débat sérieux sur toutes les questions de grande importance politique. À cet égard, il a souligné l'importance du dialogue national en cours qui rassemble les représentants de 14 groupes parlementaires et qui est déjà parvenu à des résultats importants sur la délimitation de toutes les frontières communes avec la Syrie, la politique à l'égard des Palestiniens au Liban et le processus judiciaire lié à l'assassinat de feu le Premier Ministre Hariri et de ses collaborateurs. Il a rendu hommage à la résistance collective du peuple libanais qui ne s'est pas laissé intimidé par les attentats à la bombe. Il a défini cette résistance comme une preuve des avancées du Liban sur la voie de l'intégrité.

Tout en reconnaissant les difficultés pour mettre les relations libano-syriennes sur la bonne voie, il a admis que la Syrie avait joué un rôle très important pour mettre fin aux tentatives de partition du Liban et favoriser le retrait des troupes israéliennes du Sud-Liban. Il a souhaité que puisse se concrétiser un respect mutuel de parité et de non-ingérence, ce qui exige avant tout un effort visant à rétablir la confiance entre les deux pays et l'acceptation par la Syrie d'un Liban libre et souverain qui sera ainsi beaucoup mieux servir les intérêts arabes et syriens en particulier.

Depuis 1978, a-t-il précisé, le Liban a souffert de l'occupation israélienne d'une partie importante de son territoire. En mai 2000, les forces se sont retirées du territoire libanais à l'exception des fermes du Chebaa sur les hauteurs du Golan. Il a exhorté Israël à se retirer de ces terres et à retourner au Liban les prisonniers libanais qu'il détient sur les hauteurs du Golan. Il a rappelé qu'il appartenait, en terme de droit international, aux États concernés et frontaliers de s'entendre sur la délimitation de la zone frontière. C'est pourquoi, a-t-il ajouté, nous allons demander au Secrétaire général de l'ONU de confirmer les mesures spécifiques requises pour obtenir la souveraineté sur ces fermes.

Le Premier Ministre a précisé qu'une autre priorité du Gouvernement libanais était de mettre en place des politiques en faveur des Palestiniens au Liban conformément aux décisions arrêtées dans le cadre du Dialogue national. Cela implique des discussions avec la partie palestinienne pour l'amener à retirer, dans les six mois, toute présence armée autour des camps de réfugiés et en conséquence, à discuter de la question des armes et de la sécurité à l'intérieur de ces camps, dans le respect de la souveraineté du Liban et en conformité avec son obligation d'assurer la sécurité à toute la population, dans l'ensemble du territoire, conformément au Pacte de Taef de 1989.

Le Gouvernement a également initié, a poursuivi le Premier Ministre, un effort important pour améliorer les conditions de vie des réfugiés palestiniens, en coopération avec l'UNRWA. Il n'a pas caché que les relations entre le Liban et les réfugiés palestiniens ont été difficiles et a reconnu que les conditions de vie éprouvantes dans les camps de réfugiés créent un terreau propice à la formation de factions armées. Tout est fait, a-t-il affirmé, pour changer les conditions de vie dans les camps de réfugiés. Des discussions ont commencé avec les Palestiniens pour répondre aux besoins humanitaires et économiques. Ces questions seront également abordées avec les donateurs pour qu'ils donnent l'aide nécessaire jusqu'à ce qu'une solution finale soit trouvée dans le contexte du processus de paix.

En plus de la mise en œuvre des décisions déjà prises par le dialogue national, deux autres défis doivent être relevés, a annoncé le Premier Ministre, en citant comme premier défi, la présidence de la République et la réduction du mandat du Président Lahoud. Le dialogue national, qui doit reprendre le 28 avril, abordera ces questions. L'autre défi concerne les armes du Hezbollah et leur rôle dans la défense du Liban. L'intervenant a ensuite évoqué la question de la création d'un tribunal de nature internationale pour juger les personnes impliquées dans l'assassinat de l'ancien Premier Ministre, Rafic Hariri et de 22 autres personnes. Il s'est dit prêt à conclure les discussions avec l'équipe juridique de l'ONU aussi tôt que possible pour assurer une transition sans heurt de la Commission d'enquête internationale, dont il a appuyé la prorogation du mandat, au tribunal international. Il a fermement appuyé une prolongation du mandat de M. Brammertz, si elle était estimée nécessaire.

Le Premier Ministre a conclu en dénonçant l'échec de la communauté internationale à corriger la « grande injustice » vécue par le peuple palestinien. Ce sens d'injustice vécu depuis plus de six décennies a sans aucun doute contribué au sentiment de désespoir et d'humiliation ressenti dans le monde arabe et musulman. Il nourrit aussi les extrémismes et pousse les esprits violents à s'engager, au nom de la religion, dans des activités menées contre des populations innocentes. De la même façon, Israël continue de rejeter l'initiative de paix arabe et maintient l'instabilité dans la région et dans le monde musulman. Coopérer à la réalisation d'une paix juste et globale entre Israéliens et Palestiniens et les autres pays arabes, équivaut à contribuer à la cause de la démocratie dans le monde arabe et musulman, a souligné le Premier Ministre.

M. MILAD ATIEH (République arabe syrienne) a réaffirme que les relations bilatérales entre son pays et le Liban étaient des relations spéciales dictées par l'histoire et la géographie. Il a exprimé ses regrets au vu de la tentative de certaines parties de la scène politique libanaise de porter atteinte à ces relations en répandant des rumeurs et colportant l'idée de tensions entre les deux pays frères. Il a déclaré que la Syrie avait contribué à mettre fin à la guerre civile au Liban et avait sacrifié de nombreux fils pour assurer la libération de ce pays.

S'agissant de la question de la démarcation de la frontière syrio-libanaise, il a déclaré qu'il n'y avait pas de problème de tracé. Quant à la délimitation dans la région des fermes de Chebaa sous occupation israélienne, il a déclaré que le retrait d'Israël de ces territoires était un préalable incontournable avant que le Liban et la Syrie puissent procéder à la démarcation.

Depuis 1990, a-t-il précisé, les accords et institutions liant les deux pays ont été l'occasion pour la Syrie de réaffirmer son respect de la souveraineté du Liban et de son indépendance. Il a appuyé l'importance du dialogue national libanais en espérant que ce dialogue sera couronné du succès dans l'intérêt du peuple palestinien. Il a souhaité que toutes les questions discutées par les Libanais le soient sans aucune ingérence extérieure.

Il a précisé que son pays avait respecté la résolution 1559 en retirant le 26 avril 2005 toutes ses forces et effectifs du sol libanais. Il a souhaité que le Conseil de sécurité n'interfère pas sur la question des échanges d'ambassade et de délimitation qui relève de la souveraineté réciproque de la Syrie et du Liban. Nous espérons que les membres du Conseil montreront la même motivation lorsqu'il s'agira de favoriser la résolution d'autres problèmes et notamment l'application des résolutions 242 et 338 relatives au conflit israélo-palestinien.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel